PSYCHO LOGIQUES



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 10 DÉCEMBRE 2026

De nouveaux représentants au CST ? Accompagnons leurs premiers pas

Formations, ateliers et appui sur les risques psychosociaux, les violences des usagers et les signalements, construits à partir de la réalité de vos services.

- Risques psychosociaux
- Violences des usagers
- Signalements et harcèlement
- Réorganisations
- Événement grave

Formations sur mesure

Ateliers d'échange de pratiques

Appui quand une situation se présente

VOS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS

Ce qui les attend dès le début du mandat

Siéger au comité social territorial ou à sa formation spécialisée, c'est aussi devenir la personne vers qui les agents se tournent quand le travail devient difficile.

- Un agent confie à un représentant qu'il se sent harcelé : que dire, que faire, vers qui l'orienter ?
- Des agents d'accueil subissent des incivilités et des agressions d'usagers, et la formation spécialisée est saisie.
- Une mutualisation ou une réorganisation se prépare, et le comité va être consulté.
- Les arrêts s'accumulent dans un service sous tension, et les représentants s'inquiètent pour l'équipe.
- Deux agents ne se parlent plus, et chacun vient se plaindre auprès d'un représentant.
- Un événement grave touche un service, et les collègues attendent une réponse rapide.

Nous sommes là pour ça. Psychologues du travail, nous connaissons la fonction publique territoriale et aidons vos représentants à trouver leur place : écouter, orienter et agir, sans sortir de leur rôle.

90+
psychologues dans notre réseau

Partout
en France, sur site ou à distance

24 h
ouvrées pour vous rappeler



LE CADRE

Ce que dit la réglementation

Les élections professionnelles ont lieu le 10 décembre 2026. Les nouveaux mandats commencent début 2027, et la réglementation prévoit une formation dès le premier semestre.

Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021	Les membres des formations spécialisées et des CST sans formation spécialisée bénéficient d'au moins 5 jours de formation au cours du premier semestre de leur mandat ; 3 jours pour les autres membres du CST.
Art. L135-6 Code général de la fonction publique	Chaque employeur public met en place un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
Art. R2122-8 Code de la commande publique	Pas besoin de marché public : depuis le 1er avril 2026, une prestation de services de moins de 60 000 € HT peut être commandée sans publicité ni mise en concurrence préalables.
Arrêté du 2 juillet 2025	Le renouvellement général des instances de dialogue social de la fonction publique a lieu le 10 décembre 2026.

Le rôle des représentants en santé au travail

- La formation spécialisée procède à intervalles réguliers à la visite des services relevant de sa compétence.
- Elle conduit une enquête à l'occasion de chaque accident de service ou maladie professionnelle, avec l'autorité territoriale.
- Elle est consultée sur les projets qui modifient les conditions de travail des agents.
- Au quotidien, ses membres relaient les difficultés des agents et orientent vers les bons interlocuteurs.

Nos modules complètent la formation réglementaire de vos représentants : ils partent de leurs questions concrètes et de la réalité de vos services.

CE QUE NOUS PROPOSONS

Des modules qui partent de vos services

Chaque module est adapté à vos métiers. Vous pouvez en choisir un, ou en combiner plusieurs sur le mandat.

01

Repérer et prévenir les risques psychosociaux

1 jour

OBJECTIFS

- Comprendre ce que recouvrent les risques psychosociaux
- Savoir lire les signaux d'alerte dans un service
- Contribuer à l'évaluation des risques dans le document unique

CONTENU

- Les six familles de facteurs de risque (rapport Gollac)
- Les indicateurs : arrêts, mobilités, accidents de service
- Les trois niveaux de prévention
- La place des représentants dans le document unique

02

Violences et incivilités des usagers

Une demi-journée à 1 jour

OBJECTIFS

- Comprendre les effets des violences externes sur les agents
- Identifier les leviers de prévention
- Savoir accompagner un collègue agressé

CONTENU

- Les différentes formes de violences externes
- Organisation de l'accueil et procédures
- Le signalement et la protection fonctionnelle
- Retours d'expérience et cas concrets

03

Signalements et harcèlement

1 jour

OBJECTIFS

- Connaître les définitions
- Comprendre le dispositif de signalement
- Savoir accueillir un agent qui signale

CONTENU

- Harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissement sexiste
- Le dispositif de signalement de votre collectivité
- L'enquête administrative : rôle de chacun
- Protéger les personnes pendant et après

CE QUE NOUS PROPOSONS

D'autres modules selon vos besoins

Ces modules se prêtent bien à une séance réunissant représentants et encadrants : chacun comprend mieux le rôle de l'autre.

04 Recevoir la parole d'un agent en difficulté

Une demi-journée à 1 jour

OBJECTIFS

- Accueillir un collègue sans s'épuiser
- Orienter vers les bons interlocuteurs

CONTENU

- La posture d'écoute et les erreurs à éviter
- Repérer une situation d'urgence et savoir vers qui orienter
- Mises en situation à partir de cas réels

05 Réorganisations et changements

Une demi-journée

OBJECTIFS

- Anticiper les effets humains d'un projet
- Préparer la consultation du comité

CONTENU

- Mutualisations, transferts, nouveaux services
- Les questions à poser à l'autorité territoriale
- Les indicateurs à suivre après le changement

06 Votre sujet, sur mesure

Durée selon le besoin

OBJECTIFS

- Répondre à une question propre à vos services
- Travailler sur vos situations

CONTENU

- Après un événement grave dans un service
- Travail isolé, services techniques, petite enfance, CCAS
- Tout autre thème, construit avec vous



Vous ne savez pas par quel module commencer ? Nous en parlons lors d'un premier échange : nous partons de ce que vivent vos représentants et de vos priorités.

LES FORMATS

Trois façons de travailler ensemble

Formation

Une demi-journée à deux jours, en intra, dans vos locaux ou à distance.

Échange de pratiques

Des séances régulières entre représentants, à partir de situations vécues.

Appui ponctuel

Un regard extérieur quand une situation délicate se présente.

Exemple : prendre son mandat en santé au travail

Un exemple de programme sur une journée, à adapter à votre structure.

9 h 00 Accueil et situations apportées par le groupe
Ce que les représentants vivent déjà sur le terrain

9 h 30 Les risques psychosociaux, de quoi parle-t-on ?
Facteurs de risque et signaux d'alerte

11 h 00 Atelier : violences d'usagers et services exposés
Repérer, prévenir, accompagner

13 h 30 Recevoir un agent en difficulté
Posture, limites du rôle, mises en situation

15 h 30 Le dispositif de signalement
Qui fait quoi, et dans quel ordre

16 h 30 Plan d'action de la formation spécialisée et bilan
Ce que les représentants repartent avec

Bon à savoir : pas besoin de marché public. Une intervention de ce type se commande directement, sur simple devis signé ou bon de commande, dans le respect de vos règles internes d'achat.

CE QUE VOUS Y GAGNEZ

Des bénéfices pour tous

Pour la collectivité

- Des représentants qui orientent les situations vers les bons interlocuteurs
- Un dialogue social plus serein sur la santé au travail
- Des difficultés repérées tôt, avant qu'elles ne s'aggravent
- Une action concrète au service de vos obligations de prévention

Pour les représentants

- Savoir quoi dire et quoi faire face à un collègue en difficulté
- Des repères clairs sur leur rôle et ses limites
- Des outils pour les visites, les enquêtes et le document unique
- Un espace pour partager les situations difficiles

Notre façon de travailler

01 **Partir du terrain**

Les cas travaillés viennent de vos situations réelles, anonymisées, et de vos métiers.

02 **Une pédagogie active**

Des apports courts, des mises en situation, des outils concrets remis aux participants.

03 **Un tiers neutre**

Nous intervenons à la demande de l'employeur, avec les représentants, sans prendre parti.

04 **La confidentialité**

Ce qui se dit en séance reste en séance : chacun peut parler librement.

Un référent
unique, du premier échange au bilan

Sur mesure
aucun programme standard : tout part de vos situations

24 h
ouvrées pour vous rappeler

QUI SOMMES-NOUS

Un réseau de psychologues, une interlocutrice

Le cabinet Psycho Logiques réunit plus de 90 psychologues partout en France. Pour chaque demande, nous mobilisons l'intervenant le plus adapté au sujet, au public et au territoire, sous la coordination d'une experte du cabinet.



VOTRE INTERLOCUTRICE

Lisa LAGRANGE

Experte du cabinet · Lauréate du concours de psychologue territorial

Psychologue du travail depuis 2015, Lisa construit avec vous la réponse à votre besoin et choisit les intervenants du réseau. Elle intervient elle-même en particulier sur les enquêtes internes, les audits RPS et les violences au travail. Psychologue au Département de la Charente-Maritime de 2021 à 2024, elle connaît de l'intérieur la fonction publique territoriale.

Comment ça se passe

1

On s'appelle

Un premier échange, confidentiel et sans engagement, pour comprendre votre contexte.

2

On construit

Vos besoins et ceux des représentants, vos métiers, vos situations : un programme et un devis.

3

On intervient

Sur site ou à distance, en petit groupe, à partir de cas concrets.

4

On fait le point

Un bilan avec vous, et un suivi si vos représentants le souhaitent.

Et aussi, pour votre structure

- Audit des risques psychosociaux
- Enquête interne après un signalement
- Médiation professionnelle
- Soutien après un événement grave
- Ligne d'écoute psychologique
- Analyse des pratiques
- Formation des managers

QUESTIONS FRÉQUENTES

Vos questions

Faut-il passer par un marché public ?

Non, en dessous de 60 000 € HT (art. R2122-8 du Code de la commande publique) : un devis signé ou un bon de commande suffit, selon vos règles internes d'achat.

Ces modules remplacent-ils la formation réglementaire ?

Non. Ils la complètent, ou prolongent le travail tout au long du mandat, à partir des situations de vos services.

Et les communes sans comité social propre ?

Leurs représentants siègent au comité placé auprès du centre de gestion. Nous pouvons aussi intervenir pour un groupement de communes ou une intercommunalité.

Où et comment se passent les séances ?

Dans vos locaux ou à distance, en petit groupe. Les cas travaillés viennent de vos services, anonymisés.

Peut-on réunir représentants et encadrants ?

Oui, certains modules s'y prêtent très bien, comme les réorganisations ou les signalements. Nous en parlons au cadrage.

Combien ça coûte ?

Chaque intervention est construite sur mesure. Vous recevez un devis après un premier échange, sans engagement.

Combien de participants ?

Nous travaillons en petit groupe, pour que chacun puisse s'exprimer. Le format s'adapte à la taille de votre instance.

Dans quel délai pouvez-vous intervenir ?

Nous vous rappelons sous 24 h ouvrées, puis nous fixons les dates ensemble, selon vos contraintes.

Une autre question ? Parlons-en. 07 45 17 77 60

ET MAINTENANT ?

Parlons de vos nouveaux représentants.

Un premier échange, confidentiel et sans engagement, pour construire un programme adapté à votre collectivité.

OFFRE NOUVEAUX MANDATS

Un questionnaire flash RPS offert pour une équipe de 30 personnes maximum

D'une valeur de 490 € HT. Une photographie rapide du climat de travail, avec un rapport et des pistes d'action. Pour toute demande avant le 31 décembre 2026.

07 45 17 77 60

contact@psycho-logiques.fr

www.psycho-logiques.fr

PSYCHO LOGIQUES

Prévenir les risques

Gérer les situations sensibles

Soutenir les salariés

Développer les pratiques